

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI ASBL

Ruelle des Médecins 8 à 7320 Bernissart

L'ALE met à votre disposition des travailleurs :

- pour l'aide à l'entretien du jardin (tonte de pelouses, taille de haies, nettoyage des parterres, bêchage du potager, semis, déblaiement de la neige ou feuilles, désherbage allées, entretien d'une pierre tombale ...)
- pour des petits travaux de bricolage (repeindre une porte, montage de meubles, nettoyage de voiture ou de meubles de jardin, tri cave, grenier, remise ...)
- Pour garder occasionnellement vos enfants à domicile ...
- Pour les a.s.b.l : montage de tables, bancs ... lors de festivités, petit entretien des locaux ...

Coût par heure de travail : 6.70 € (déductibles)

Renseignements : **069 58.01.42**

ale.bernissart@gmail.com

Page internet : <https://alebernissart.jimdo.com>

Période de sécurité sanitaire : ouvert sur rendez-vous

Inscription annuelle : 7.40 €

Service de ramassage d'encombrants

Nous contacter :

069 58.01.42

L'ALE de Bernissart organise 2 fois par semaine, et sur rendez-vous UNIQUEMENT, un service de ramassage d'encombrants vers le parc à containers IPALLE d'Harchies.

Sont concernés : tout type de déchet autorisé par Ipalle avec la réserve que certains types sont soumis à un quota annuel (voir site d'Ipalle) et que nous ne transportons **pas** les inertes (déchets de construction, briques, tuiles, ciment, asbeste etc) **ni** les déchets organiques (restes de cuisine). Les cartons, bouteilles verre ou plastique, déchets allant dans les sacs bleus ... ne sont pas soumis à un quota.

Conditions d'accès à notre service :

- prise de rendez-vous , avec au maximum 2 voyages par semaine et par adresse. Il est impératif qu'une personne soit présente le jour du passage de la remorque.
- Les déchets doivent être prêts et triés par catégorie. Le préposé pourra refuser d'embarquer les déchets mélangés ou non préparés à proximité de la voirie.
- Ne pas avoir dépassé les quotas annuels par catégorie, sans quoi le préposé vous reportera vos déchets et vous comptera un deuxième voyage. (nouveaux quotas depuis janvier 2020 —> Ipalle.be)
- Le prix est de **7euros** par voyage, à payer au préposé avant tout embarquement de déchets.

Quotas 2020 (à titre informatif) NB : 1 remorque pleine = 3 points

Types de déchets	Quota points par an	Tarif par point supplémentaire (à payer au préalable au recy-
encombrants	Max 7 points	9 €
Non-incinérables	Max 4 points	26 €
Isolation	Max 4 points	6 €
Végétaux	Max 25 points	6 €
Inertes (attention: pas concernés par l'enlèvement du service ALE)	Max 6 points	10 €
	Max 7 points	8 €